



Communauté  
de Communes  
DU PAYS GRENAODOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES-ET-LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES-SUR-L'ADOUR - GRENADE-SUR-L'ADOUR - LARRIVIÈRE-SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE-SUR-L'ADOUR

*La lettre d'information de votre interco*

N°8  
Hiver  
2025



RENO'PACT s'engage à vous fournir l'ensemble des « clés » qui vous permettront de mettre en œuvre votre projet de rénovation.

## RENO'PACT : un guichet unique, neutre et gratuit pour vous accompagner dans la rénovation de votre logement

La qualité des logements des habitants du Pays Grenadois fait partie des grandes préoccupations des élus locaux. En cette rentrée de septembre, ces derniers ont fait le choix d'engager et de renouveler les moyens dévolus à cette politique.

**Améliorer la qualité énergétique de votre logement** (isolation thermique, changement de système de chauffage, ...) est une plus-value pour l'environnement et contribue à diminuer vos factures.

Pour les seniors ou les personnes porteuses d'un handicap, **améliorer la sécurité et l'accès de son logement** (aménagement de la salle de bain avec douche à l'italienne, installation de barre d'appui, élargissement de portes, etc...) permet de vivre chez soi le plus long-temps possible mais également d'éviter les accidents domestiques.

### Une nouvelle plateforme de proximité pour vous guider dans vos travaux

Quel que soit votre projet de rénovation ou vos niveaux de revenus, le Pays Grenadois a ouvert, cette année, la **plateforme RENO'PACT**.

Ce service prolonge et complète l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en maintenant un **conseil NEUTRE et GRATUIT** sur toutes les questions liées à la rénovation de votre logement.

La mission de RENO'PACT : vous apporter un premier niveau d'information quelle que soit la nature des travaux envisagés.

Cet espace conseil, animé par SOLIHA Landes, assure un **accueil téléphonique** ainsi que des permanences dans les lo-

caux de la Communauté de Communes pour répondre à toutes vos questions sur vos projets de rénovation.

**06.89.25.71.99**  
[www.renopact.fr](http://www.renopact.fr)

**RENO'PACT vous orientera vers les partenaires ou dispositifs les plus adaptés à vos besoins et à vos moyens**

Il existe de nombreux programmes comme « Ma Prime Logement Décent », « Loc'Avantages » ou encore « XL Adapt' » piloté par le Conseil départemental, mais ce sont les agents de RENO'PACT qui vous guideront vers le service qui correspond à vos attentes. Le recours à ce service sécurise votre parcours « usager » en évitant le piège de la fraude très répandue dans ce domaine.

**RENO'PACT propose un service plus complet sur le volet rénovation énergétique.** En effet, après une première prise de contact, une visite à domicile sera systématiquement proposée, toujours gratuitement, pour étudier de façon plus précise le projet.

À l'issue de cette visite, un rapport technique vous sera restitué sur le type de travaux à engager au regard de votre logement, leur chiffrage ainsi que sur les aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit.

### Contacter la plateforme RENO'PACT doit devenir votre premier réflexe !

Elle est la seule à pouvoir vous donner accès à une **information fiable, neutre, personnalisée et sécurisée** :

- **fiable** car faite par des professionnels (thermiciens, architecte, ergothérapeutes, etc...),
- **neutre** car le conseil vient d'un opérateur qui n'est pas lié économiquement avec les entreprises locales qui assureront les travaux,
- **personnalisée** car le programme de travaux est conseillé au regard de votre capacité budgétaire et de vos droits quant aux aides que vous pourriez obtenir,
- **sécurisée** car, grâce à cet accompagnement, il est possible de lutter contre les fraudes et d'éviter que vous soyiez victime d'une arnaque.

### Cette plateforme est joignable :

- par téléphone au **06 89 25 71 99**
- par mail à [contact@renopact.fr](mailto:contact@renopact.fr)
- sur RDV à l'occasion des **permanences organisées chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois** au siège de la Communauté de Communes
- sur le site web dédié [www.renopact.fr](http://www.renopact.fr)

Délai de réponse : 72h maximum.



Saviez-vous qu'en élisant votre maire et vos conseillers municipaux, vous désignez également les représentants de la Communauté de Communes ?

## 15 et 22 mars 2026 : des élections municipales, oui, mais pas que !

**Les 15 et 22 mars prochains, les élections seront municipales et intercommunales dans les communes de plus de 1 000 habitants où résident plus de 86 % de la population nationale.**

### Comment ça marche ?

**Dans les communes de plus de 1 000 habitants telles que Cazères-sur-l'Adour et Grenade-sur-l'Adour :** les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct en même temps que les conseillers municipaux et ce, pour une durée de 6 ans.

Sur le même bulletin de vote figureront les candidats au conseil municipal et parmi eux les candidats au conseil communautaire. Il ne faudra ni ajouter, ni rayer de nom. Le bulletin serait alors considéré comme nul.

**Dans les communes de moins de 1 000 habitants comme Artassenx, Bascons, Bordères-et-Lamensans, Castanet, Larivière-Saint-Savin, Le Vignau, Lussagnet, Maurrin et Saint-Maurice-sur-Adour :** les conseillers communautaires ne seront autres

que le maire, le premier adjoint et ainsi de suite, dans l'ordre du tableau.

**Le conseil communautaire est de ce fait composé d'élus de toutes les communes** dont le nombre dépend du nombre d'habitants.

### Que fait le conseil communautaire ?

Le conseil, ouvert au public, délibère et vote un budget pour réaliser des projets relevant de ses compétences. Un président (élu par les conseillers communautaires), 15 vice-présidents au maximum (9 pour le Pays Grenadois) et des conseillers communautaires les mettent en œuvre.

### Quelles sont ses compétences ?

Les compétences des intercommunalités sont nombreuses et touchent au quotidien

des habitants. Citons par exemple :

- l'aménagement du territoire,
- les services à la personne,
- le développement économique,
- l'eau et l'assainissement,
- les déchets,
- la politique du logement et l'habitat,
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- l'enseignement musical,
- les actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, etc...

**Les 15 et 22 mars prochains, les élections seront donc bien municipales et intercommunales !**

Source : AdCF - Intercommunalités de France

## Entretien et sécurisation des ponts communaux dans le respect du milieu naturel

Depuis 2021, un vaste programme de recensement et d'évaluation des ouvrages d'art est proposé à près de 28 000 communes françaises pour bénéficier gratuitement d'une évaluation de l'état de leurs ponts. Il s'agit du Programme National Ponts piloté par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Les diagnostics réalisés par le biais de ce programme sur le territoire du Pays Grenadois, ont relevé un défaut majeur sur l'ouvrage qui surplombe le ruisseau de Gioulé, chemin de Cazalet à Cazères-sur-l'Adour.

Altéré de manière significative, le pont a d'ailleurs été classé rouge, ce qui a impliqué un abaissement du poids autorisé à 3,5 tonnes.

### Reconstruction du pont sur le ruisseau de Gioulé à Cazères-sur-l'Adour

Sa remise en état étant devenue prioritaire, la Communauté de Communes a sollicité le CEREMA afin d'obtenir une subvention à hauteur de 60 % du coût des travaux engagés pour cette réfection. Les travaux réalisés par la Route Ouvrière Aturine se sont

échelonnés du 28 octobre au 6 novembre derniers. Les garde corps et le revêtement seront réalisés ultérieurement.

L'entreprise locale Préfadour a par ailleurs contribué à la réalisation de ce chantier en fabriquant les nouveaux cadres et têtes de pont.

**En amont, l'Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Landes a procédé à une pêche de sauvetage.** Les poissons ont été capturés par pêche électrique, identifiés par espèces, décomptés puis transférés avec du matériel adapté sur des lieux de remise garantissant leur survie.

Coût total du chantier : 106 726 € H.T. dont 64 038 € de subvention du CEREMA.





L'entreprise Subterra a été retenue pour procéder au chemisage de 1 290 mètres linéaires de canalisations d'eaux usées à Grenade-sur-l'Adour.

## Assainissement : une technique de réfection de réseau plus respectueuse de l'environnement, moins dérangeante pour les citoyens et plus économique pour l'intercommunalité

**Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement à Grenade-sur-l'Adour, sur les secteurs de la rue Pierre Bouneau (lieu-dit Beaulieu) et de l'avenue de Mont-de-Marsan, ont débuté le 24 novembre 2025.**

Les travaux interviennent sur les réseaux d'eaux usées et branchements situés le long de ces deux axes routiers.

Ils ont été précédés par la remise à la cote des tampons et seront complétés avec des reprises d'étanchéité par ragréage des regards de visite et par le chemisage de la partie publique des branchements qui le nécessiteront.

**Ce chantier est réalisé sans tranchées et sans casse** grâce à la technique de chemisage vapeur.

### Qu'est-ce qu'un chemisage de canalisation ?

Cette opération est couramment utilisée

dans les ouvrages souterrains étroits et pour éviter des travaux trop coûteux.

Le procédé consiste, après nettoyage, à introduire une gaine à l'intérieur du collecteur et à la plaquer contre la paroi de la canalisation existante en veillant à ne laisser subsister aucun espace entre le chemisage et la paroi. La gaine est ensuite séchée par vapeur. La résine contenue dans cette gaine, sous l'effet de la chaleur, va durcir et réhabiliter la canalisation.

**Tous les dommages existants ou potentiels sont ainsi éliminés durablement.**

Ces travaux permettront notamment de diminuer les arrivées d'eau de pluie et de nappe souterraine vers la station d'épura-

tion et donc, d'améliorer son fonctionnement.

Le chantier a été confié à l'entreprise Subterra basée à Portet-sur-Garonne (31) pour un montant de 271 609 € H.T.

Les travaux de terrassement seront quant à eux réalisés en sous-traitance par le groupe SNATP Sud-Ouest.

Par la même occasion, le maître d'œuvre SCE Aménagement & Environnement a vérifié le bon raccordement de chaque point d'eau en domaine privé. Ceci afin d'aider, si besoin, les habitants à déconnecter leurs gouttières du réseau d'eaux usées.

## Un internat rural pour attirer les étudiants en médecine sur le territoire du Pays Grenadois et de Chalosse Tursan...

**Le 9 juillet dernier, les représentants des Communautés de Communes du Pays Grenadois et Chalosse Tursan signaient une convention d'entente intercommunale relative à la création et à la gestion d'un internat rural. Une première en Nouvelle-Aquitaine.**

Pour attirer sur nos territoires de potentiels futurs médecins et les inciter à s'y installer définitivement, nos deux Communautés de Communes ont décidé la création d'un internat rural pouvant accueillir 10 étudiants ; 10 étant le nombre de médecins en capacité d'accueillir des internes et des docteurs juniors sur nos territoires.

Rachetée par la Communauté de Communes Chalosse Tursan, la propriété qui accueillera cet internat rural pourra héberger ses premiers étudiants en mai 2026.

Il s'agit d'une ancienne villa, actuellement en phase de rénovation, située en cœur de ville d'Hagetmau. Les travaux de transformation du bâtiment et les charges d'entretien sont co-financés par



Ce lieu de vie, basé à Hagetmau, pourra accueillir 10 étudiants en médecine.

les deux intercommunalités au prorata du nombre d'habitants. La contribution financière est ainsi fixée à 77 % des dépenses engagées pour Chalosse Tursan et à 23 % pour le Pays Grenadois.

**... et une nouvelle Maison de Santé pour lutter contre la désertification médicale**

**En parallèle, la Communauté de Communes du Pays Grenadois a engagé des travaux de réhabilitation et d'extension de l'actuelle Maison de Santé du Pays Grenadois.** Un chantier lancé en septembre dernier, qui devrait lui aussi contribuer à faciliter l'accueil et l'installation durable de nouveaux praticiens en leur offrant des locaux beaucoup plus attractifs et fonctionnels.

# LES RENDEZ-VOUS FAMILLE & PETITE ENFANCE

## Café des Parents #3

Vendredi 23 janvier 2026 | 18h30 | Maison de l'Enfance | Grenade-sur-l'Adour

Un temps pour échanger, se rencontrer, s'informer, partager ses expériences autour de la parentalité et construire un projet commun en toute convivialité ! Gratuit. Possibilité de venir avec ses enfants.

Infos : 05 58 45 16 39 | 06 16 99 12 60 | rpe@cc-paysgrenadois.fr

## Sortie familiale à la montagne

Samedi 28 février 2026 | Départ à 8h, retour vers 18h

Sortie ouverte aux familles du territoire. Au programme luge, balade en raquettes et autres activités « neige ». Transport en car. Sortie payante.

Infos : 05 58 45 16 39 | 06 16 99 12 60 | rpe@cc-paysgrenadois.fr

## Semaine de la Petite Enfance

Du samedi 14 au samedi 21 mars 2026

Au programme de cette semaine dédiée à la petite enfance, plusieurs animations gratuites à destination des 0-3 ans : spectacles, parcours de motricité, initiations, ateliers manuels, culinaires ou encore sensoriels, ...

Infos : 05 58 45 16 39 | 06 16 99 12 60 | rpe@cc-paysgrenadois.fr

## Ouverture de la future crèche : les inscriptions sont lancées !



**Vous êtes parents ou futurs parents résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Grenadois et vous recherchez un accueil collectif pour votre enfant de moins de 3 ans à partir de septembre prochain ?**

Complétez-vite notre formulaire de **demande de place en crèche** que vous trouverez sur notre site web :

<https://www.cc-paysgrenadois.fr/services/EAJE.html>

Avec une capacité de 16 places, cette structure sera ouverte, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2026, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18 heures.

Elle permettra l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans.

## Guichet unique d'information

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre guichet unique d'information sur les modes d'accueil du jeune enfant (0 à 3 ans) :

**Relais Petite Enfance du Pays Grenadois** - 270, avenue du Villeneuve à Grenade-sur-l'Adour.

Courriel : rpe@cc-paysgrenadois.fr

Tél. : 05 58 45 16 39 - 06 16 99 12 60.

## AGENDA

### Forum découverte des métiers et orientation professionnelle

Samedi 7 février 2026 | 9h-12h30 | Salle Claude Milet | Larrivière-Saint-Savin

Conseils de professionnels, immersions à l'aide de casques de réalité virtuelle, informations sur les formations et aide à l'orientation professionnelle. Un rendez-vous destiné aussi bien aux collégiens, qu'aux lycéens, demandeurs d'emploi ou personnes ayant un projet de reconversion professionnelle. Entrée libre.

Infos : 05 58 45 44 42 | emploi@cc-paysgrenadois.fr

### Rencontre avec Mathieu Dabo, photographe animalier landais

Mercredi 18 février 2026 | 14h30 | Office de Tourisme | Grenade-sur-l'Adour

Lors de cet échange, ce passionné partagera son regard, ses expériences et les histoires cachées derrière ses nombreux clichés exposés à l'Office de Tourisme de janvier à février 2026.

Infos : 05 58 45 45 98 | tourisme@cc-paysgrenadois.fr

### Pièce de théâtre « La famille vient en mangeant », Cie Mmm

Samedi 28 février 2026 | 20h | Foyer Municipal | Bordères-et-Lamensans

À l'étage, bagarre dans la chambre des petits et test de grossesse dans l'intimité de la salle de bain amènent frères et sœurs à se réunir en Conseil de Fratrie où l'on commence à débattre éducation à domicile, IVG, psychogénéalogie et autres histoires d'enfants... Sauf qu'à table, entre gaffes, pauses cigarettes et visite surprise de la grand-mère, tout finit par se révéler, le Conseil de Fratrie devenant pour la première fois Conseil de Famille...

Durée : 1h15. Dès 10 ans. Tarifs : de 10 à 20 €.

Infos : 05 58 45 45 98 | tourisme@cc-paysgrenadois.fr

### Concerts dans le cadre du Festival Chantons sous les Pins

Vendredi 6 mars 2026 | 20h30 | Salle Régenton | Bascons

**Nour Azzam** est une jeune femme qui nous arrive de Genève. C'est une amoureuse de la vie, du jazz, de la poésie. Elle assurera la première partie d'**Anaïs**, connue pour sa célèbre chanson « Mon cœur, mon amour ». Entre chanson pop décalée, balades tendres et punchlines piquantes, Anaïs nous embarquera dans un show, où se mêlent énergie contagieuse, compositions rythmées ou chaloupées et autodérision à profusion ! Un véritable one-woman show !

Tarifs : de 7 à 15 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Infos : 05 58 45 45 98 | tourisme@cc-paysgrenadois.fr